

*Extrait du procès-verbal d'une session régulière du conseil municipal,
légalement tenue le ____ sous la présidence de Mme la mairesse Ghislaine
M.-Hudon.*

RÈGLEMENT NUMÉRO 18-28

RÈGLEMENT RELATIF À LA PAIX ET BON ORDRE

La procédure a été abolie car le règlement doit porter le numéro 2018-50.